



**MAIRIE  
DE  
CLAYES**

**PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
VENDREDI 24 MAI 2013**



**Date de convocation :**  
17 mai 2013

**Date d'affichage :**  
17 mai 2013

**Nombre de conseillers :**

En exercice 13

Présents 8

Procurations 5

L'an deux mil treize, le vingt-quatre mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Paulette RICHEUX, Maire de Clayes.

**Étaient présents :**

Mmes RICHEUX, MÉNARD.

MM. PÉAN, MENEUX, SICOT, RENOUX, JAUNET, MUSSETA.

*Formant la majorité des membres en exercice.*

**Absents représentés :** Mmes CARESMEL, TROISMOULINS, MM BARBÉ, BLOUTIN LE GARREC

**Procurations :** Mme CARESMEL à Mme RICHEUX, Mme TROISMOULINS à M SICOT, M BARBÉ à M MENEUX, M BLOUTIN à M JAUNET, M LE GARREC à M MUSSETA

Monsieur Jean-Christophe MUSSETA a été élu secrétaire de séance.

De 20h à 20h45 : présentation du projet de création du Syndicat intercommunal de la petite enfance du secteur de Romillé et de Bécherel par Monsieur Pierre DAUCÉ, Maire de Romillé.

A partir de 20h45, le Conseil Municipal aborde les points inscrits à l'ordre du jour.  
Le procès-verbal de la séance du 12 avril 2013 est adopté à l'unanimité

**DEL 081-13-032 : ZAC : BILAN DE LA CONCERTATION RELATIVE À LA MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE**

Par délibérations en date du 13 mai 2011, la Commune a décidé d'engager la modification du dossier de création de la ZAC et plus particulièrement son périmètre, ainsi que le dossier de réalisation relatif au nouveau périmètre de la ZAC et a défini les modalités de la concertation, conformément à l'article L.300-2 du code de l'urbanisme, qui stipule que la collectivité doit définir les modalités d'une concertation associant, « pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole... ».

Le bilan de la concertation est dressé par Mme Le Maire :

- Une première réunion publique a été organisée le 30 juin 2011 lors de laquelle le projet d'aménagement a été présenté suivie d'une deuxième organisée le 09 mars 2012. Lors de ces 2 réunions aucune observation majeure n'a été formulée mettant en cause le parti d'aménagement et nécessitant une adaptation du projet
- Une information est parue dans le bulletin municipal de décembre 2011
- Une exposition s'est tenue du 27 février 2012 au 10 mars 2012. Celle-ci a accueilli quelques visiteurs ; aucune observation n'a été formulée.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil municipale approuve le bilan de concertation.

**DEL 081-13-033 : CLOTURE DU MANDAT D'ÉTUDE - MANDAT DES LAGUNES**

Par une convention de mandat en date du 19 juin 2006, la commune de Clayes a confié à Territoires la réalisation de la transformation des lagunes existantes en filière mixte lagunage et filtre planté de roseaux à Clayes, dans le cadre d'un mandat.

Cette mission est aujourd'hui achevée et les comptes ont été arrêtés à la somme de 435 497,43 € TTC correspondant à un montant de dépenses payées aux tiers de 409 065,83 € TTC pour une enveloppe de 478 400,00 euros TTC et une rémunération à Territoires de 26 431,60 € TTC.

Après avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal décide :

- ♦ de constater l'achèvement de la mission relative à la réalisation de la transformation des lagunes existantes en filière mixte lagunage et filtre planté de roseaux.
- ♦ d'arrêter les comptes de ce mandat à la somme de 435 497,43 € TTC
- ♦ d'autoriser Madame le Maire à donner quitus à Territoires pour sa mission.

### **DEL 081-13-034 : COMICE AGRICOLE - PARTICIPATION 2013**

Madame le Maire propose de voter la participation de la commune de Clayes au Comice agricole pour l'année 2013. La participation demandée représente 0.60 € par habitant (692 habitants, population DGF 2013) soit un total de 415,20€.

Après délibération, **à 12 voix pour**, le Conseil Municipal :

- ♦ émet un avis favorable à cette demande
- ♦ autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

### **DEL 081-13-035 : INDEMNITES PIEGEURS - FEVILDEC**

Madame le Maire explique au conseil municipal qu'il s'avère nécessaire, comme l'an passé, de voter une indemnité pour les piégeurs de ragondins qui interviennent tout au long de l'année sur notre commune.

Après délibération, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal :

- ♦ décide de verser 150 € à la Fevildec pour l'année 2013
- ♦ autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

### **DEL 081-13-036 : INSERTION D'UN EN CART DANS L'AGENDA DES POMPIERS DE ROMILLÉ**

Madame le Maire présente au conseil municipal la proposition faite par l'amicale des Pompiers de Romillé relative à l'insertion d'un encart dans leur agenda 2014.

Après délibération, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal :

- ♦ décide de verser 350 € à l'Amicale des Pompiers de Romillé pour l'insertion dans l'agenda 2014 d'un encart regroupant les principales informations de la commune de Clayes.
- ♦ autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

### **DEL 081-13-037 : TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU LOCAL JEUNES : LANCEMENT DE L'OPÉRATION ET DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de réhabilitation du « local jeunes » de la commune, actuellement occupé par l'activité MJC.

Elle précise qu'il conviendra d'effectuer différentes demandes de subventions afin de participer au financement de cette opération.

Après délibération, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal :

- ♦ décide de lancer l'opération de réhabilitation du « local jeunes ».
- ♦ autorise Madame le Maire à déposer une demande de subvention FST auprès du Conseil Général 35.
- ♦ autorise Madame le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la CAF.

### **FIN DE SÉANCE 21h48**

<b>NOM - Prénom</b>	<b>SIGNATURE</b>
RICHEUX Paulette	
BARBE Raymond	Absent excusé
BLOUTIN Jacky	Absent excusé
CARESMEL Annie	Absente excusée
JAUNET Yvan	
LE GARREC Ronan	Absent excusé
MENARD Françoise	
MENEUX Loïc	
MUSSETA Jean-Christophe	
PEAN Michel	
RENOUX Thierry	
SICOT Philippe	
TROISMOULINS Cécile	Absente excusée